



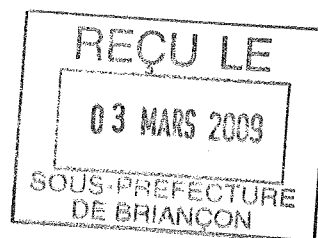
Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax. 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

20 février 2009

Le 20 février 2009 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 février 2009 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37  
Présents : 34  
Nombre de pouvoir : 1  
Nombre de Votes : 35



M. Xavier CRET est nommé secrétaire de séance.

### ETAIENT PRESENTS :

**Commune de Briançon** : M. Alain BAYROU – Mme Claire BARNEOUD - M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Romain GRYSKA (représentant M. Philippe PELLORCE) Mme Monique OLLAGNIER – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – Mme Nicole NUSBAUMER.

**Commune de Cervières** : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

**Commune de La Grave** : M. Jean-Pierre SEVREZ – Jean-Louis FAURE

**Commune de La Salle les Alpes** : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

**Commune de Monétier les Bains** : M. Pierre BOUVIER - M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

**Commune de Montgenèvre** : M. Guy HERMITTE.

**Commune de Névache** : Mme Corinne MEYER.

**Commune de Puy St André** : M. Pierre LEROY.

**Commune de Saint Chaffrey** : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

**Commune de Val des Prés** : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

**Commune de Villar d'Arène** : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

**Commune de Villard Saint Pancrace** : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. Christian BREMOND.

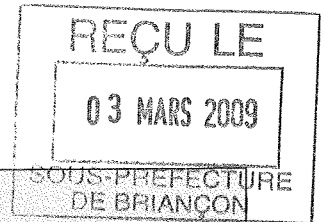
**AVAIT DONNE POUVOIR** : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC à Mme Corinne MEYER.

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.

# DELIBÉRATION N°2009-20.02 DU 20 FEV. 2009

Rapporteur : Monsieur le Président

**OBJET :       AFFAIRES GÉNÉRALES**  
**DÉCISIONS DU BUREAU**



## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Vu** les dispositions des articles L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération N°2008-004 du 30.06.2008 portant délégations consenties par le Conseil, en direction du Bureau,

**Vu** la réunion de Bureau du 6 février 2008, au cours de laquelle les Maires ont pris les décisions suivantes :

- Décision n° B-2009-0602/C.S.T.I./01: Dans le cadre de la maintenance :
  - du parc informatique de la C.C.B., (101 postes de travail, 56 imprimantes et 20 réseaux LAN/WAN),
  - des 2 serveurs d'application et du Serveur de données,
  - des 6 réseaux de téléphonie,Le Bureau décide, à l'unanimité, sur la base du cahier des charges qui lui est présenté, d'autoriser le lancement de la consultation reposant sur la prestation "INFOGERANCE", pour une durée de trois ans.
- Décision n° B-2009-0602/C.S.T.I./02: Dans le cadre du déroulement du partenariat C.C.B. – SEM Les Diables Rouges, le Bureau décide, à l'unanimité, de modifier la convention de partenariat pour ce qui concerne les dates de versements des échéances.
- Décision n° B-2009-0602/E.D.D./01: Dans le cadre de la mise en œuvre du programme "Patrimoine et Rivières", le Bureau décide, à l'unanimité, d'autoriser le lancement de la consultation permettant de retenir le bureau d'études dont la mission sera de réaliser le dossier de défrichement attaché à la STEP de la Meije, dans le cadre d'une procédure MAPA, le montant de la procédure étant estimé à 5 000 €TTC.
- Décision n° B-2009-0602/E.D.D./02: Dans le cadre de la réhabilitation du Pont du milieu, sis sur la Commune de La Salle les Alpes, le Bureau décide, à l'unanimité, d'autoriser le bureau d'étude Paul VIOLLIN Ingénierie, Maître d'œuvre de la Communauté de Communes pour la réalisation d'extension et de réhabilitation de réseau, à étudier les possibilités de dévoiement de cette canalisation durant le chantier et les solutions futures de remplacement de cet ouvrage, dont le coût est estimé à 50 000 €TTC.

- Prend acte des décisions du Bureau du 6 février 2009, citées ci-dessus et prises en vertu de la délégation de principe accordée par délibération n°2008-004 du 30 juin 2008, présentées par M. Alain BAYROU, Président de la Communauté de Communes du Briançonnais.

Pour copie conforme

Le Président,

**Alain BAYROU.**



Date dépôt S.P. : - 2 MARS 2009

Date affichage : - 4 MARS 2009